

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE VASSIVIERE

(Haute-Vienne)

Délibération

L'an deux mil quatorze, le 25 septembre à 18h30, le Bureau de la Communauté de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni à la Mairie d'Eymoutiers.

Nombre de délégués en exercice : 17

Date de convocation du Bureau : 18 septembre 2014

Présents ayant droit de vote : FAYE Jean-Pierre, BAUDEMONT Dominique, BIDAUD Jean-Michel, CHADELAUD Michel, GANE Isabelle, LACOUTURIERE Michel, MENUCELLI Thierry, MUZETTE Thierry, POURCHET Pierre, SERRU Marie-Claire.

Excusés: CAMBOU Stéphane, DOLLEY Alain, LENOBLE Monique, PLAZANET Mélanie, PERIGAUD Chantal.

Présent sans droit de vote : CLUZEL Michelle.

Absents : GARDELLE Bruno, PERDUCAT Daniel.

MSP, antenne de Peyrat le Château : Validation du choix des entreprises pour les lots 6 et 7

Monsieur le Président rappelle au Bureau que lors du Conseil Communautaire du 10 juillet, il avait été voté le nouvel emplacement ainsi que l'autorisation de lancer la procédure du marché public (art 28 de Code des marchés). Pour bénéficier des subventions FEADER, les travaux devront être terminés au plus tard le 30 octobre

Le marché a été publié le 22 juillet, la date limite de réponse pour les entreprises a été fixée au 13 Août. La Commission d'ouverture des plis s'est réunie le lundi 18 août pour étudier les différentes offres. Le Bureau du 22 Août sur avis de la Commission d'ouverture des plis, et après vérification par le maître d'œuvre, a retenu les entreprises suivantes :

- Lot n°1, démolition – gros œuvre : PAQUET 12 883 .49 € ht
- Lot n°2, plâtrerie – faux plafond : ARNAUD 17 715 .84 € ht
- Lot n°3, menuiserie bois : SLMC 13 807.92 € ht
- Lot n°4, Revêtements de sols: SOLS ET PEINTURES B RIVISTE 10 033.54 € ht
- Lot n°5, Revêtements muraux, peinture : GUYONNAUD 9 630.53 € ht

S'agissant des lots 6 (ventilation, plomberie, sanitaires) et 7 (électricité, chauffage), les offres étant très supérieures aux estimatifs, il est proposé de déclarer ses deux lots comme infructueux. Une nouvelle consultation a eu lieu. Après vérification par le maître d'œuvre il est proposé de retenir les entreprises suivantes

- Lot n°6, plomberie : SARL BOUGNETEAU 13 958.60€ ht
- Lot n°7, électricité : GERBAUD Paul 25 599.50€ ht

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire décide :

- **De retenir les entreprises listées ci-dessus pour les lots 6 et 7 et d'autoriser le Président à signer tous les documents et pièces du marché.**

**Fait à Eymoutiers
Le 29 septembre 2014
Le Président**